

CONTRÔLE DE L'APPLICATION

aux fins d'application des dispositions de l'Accord

# DE L'ACCORD DE LIBRE ÉCHANGE

entre le Canada et les États-Unis

## ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

Le présent rapport a été préparé par le Comité consultatif sur l'application de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Le Comité a été créé par le Parlement canadien en vertu de la Loi sur l'application de l'Accord de libre-échange.

Le Comité a tenu plusieurs réunions publiques et a recueilli de nombreuses suggestions de la part des citoyens canadiens. Ces suggestions ont été prises en compte dans la préparation de ce rapport.

Le Comité a également tenu des consultations avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec les associations d'industries et de commerçants.

Le présent rapport est le résultat de ces consultations et de l'étude approfondie que le Comité a menée sur l'application de l'Accord de libre-échange.

FÉVRIER 1990

Rapport interne au Comité consultatif permanent des relations étrangères